

NOTES SUR RABAT

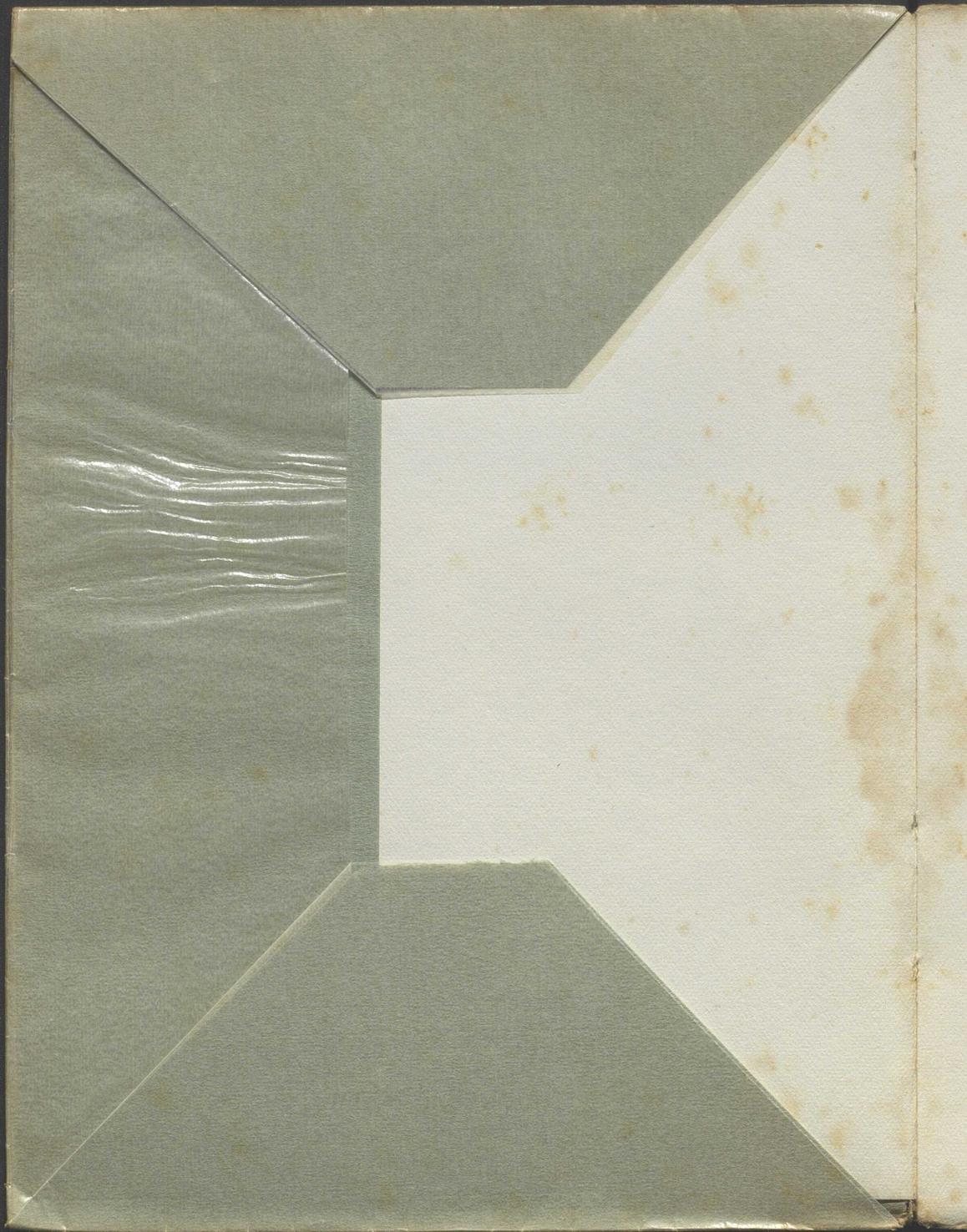
PAR

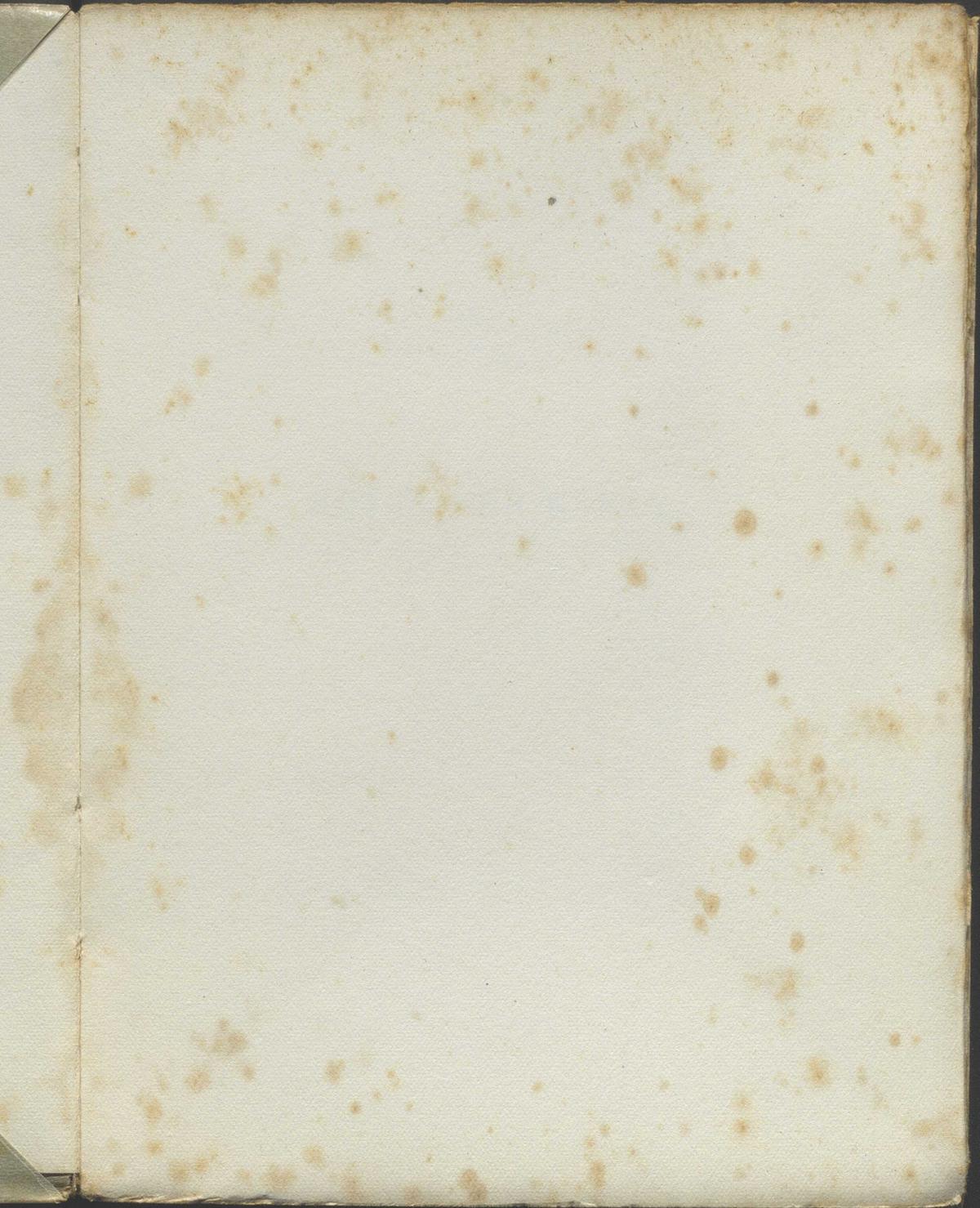
JULES BORÉLY

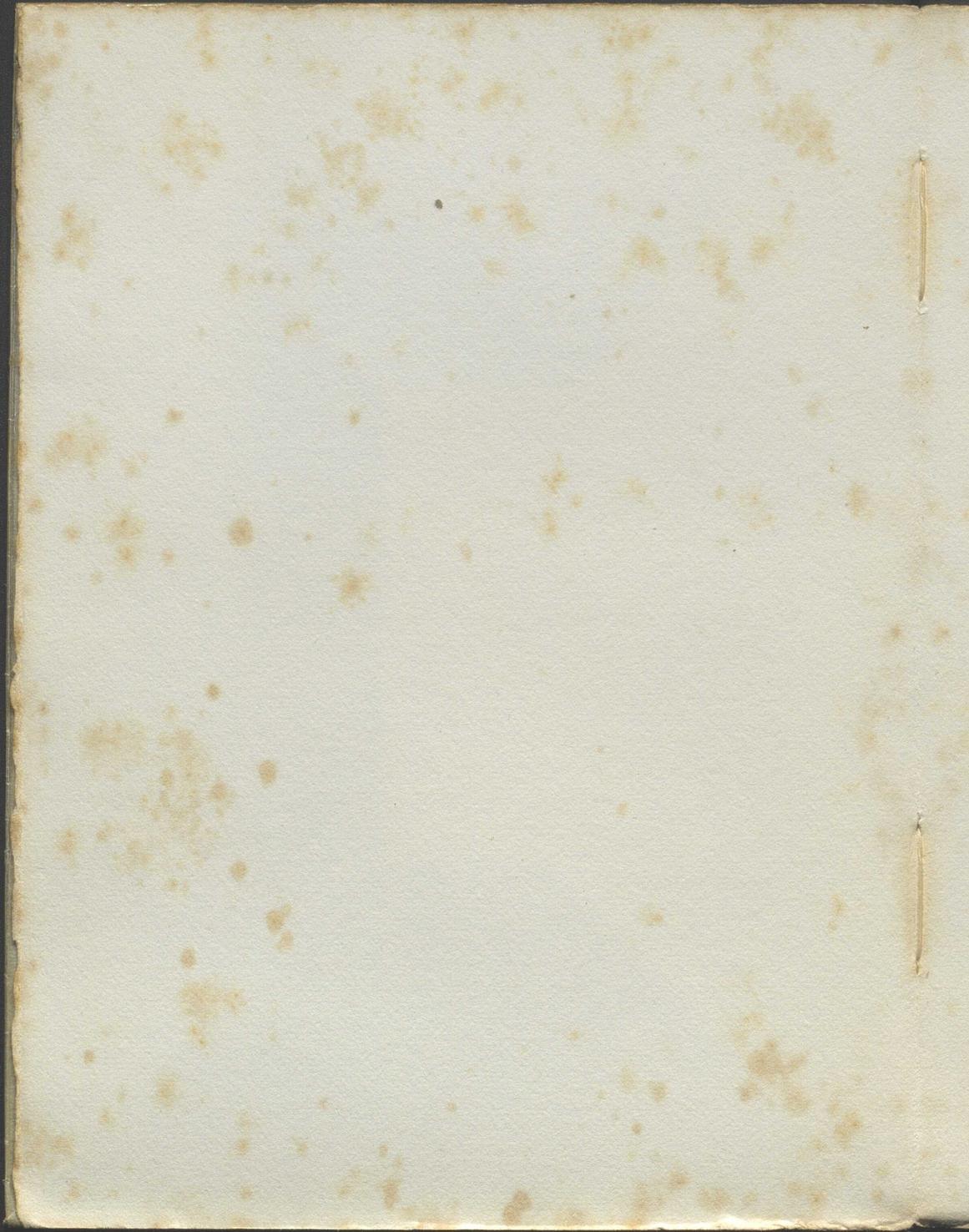
AU PORTIQUE

99, BOULEVARD RASPAIL, 99

PARIS







NOTES SUR RABAT

DU MÊME AUTEUR

MON PLAISIR AU MAROC, Delpauch éd.

Sous presse :

TINMEL (*douze carnets de notes*).

CHELLA ET SES ENVIRONS.

LA MOSQUÉE KOUTOUBIA. (*Renseignements
sur une critique*).

RABAT.

B4B
2969

NOTES SUR RABAT

PAR

JULES BORÉLY

AU PORTIQUE

99, BOULEVARD RASPAIL, 99

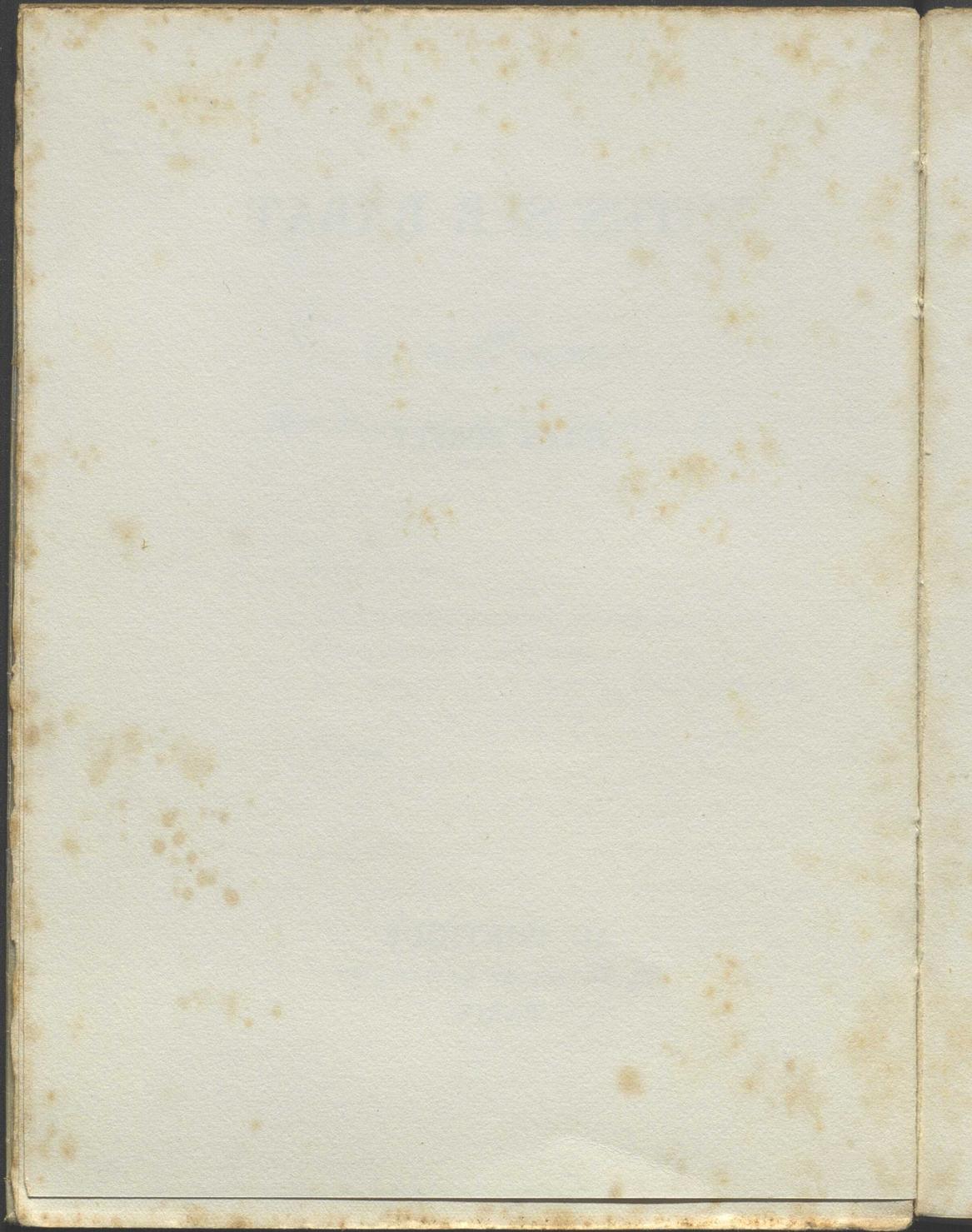
PARIS

BU LETTRES

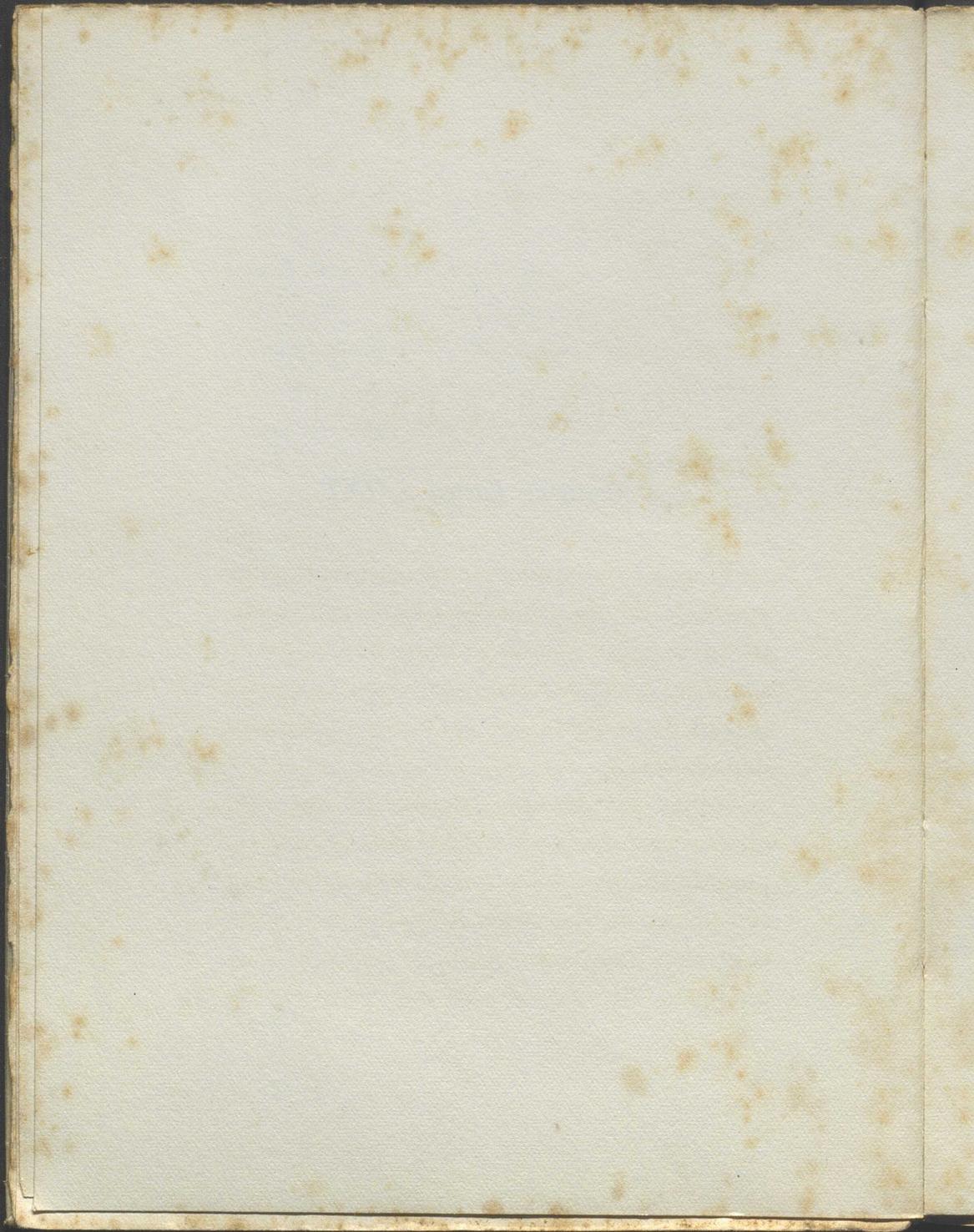


D

092 2151072



A Monsieur Lucien SAINT



NOTES SUR RABAT

Vous me demandez de vous dire (1), pour votre *Vérité Marocaine* — qui ne peut mentir ni tromper — où je crois que nous en sommes, à cet été de 1932, dans ce grand travail de construction qu'on a fait à Rabat depuis 1912.

Malgré l'ennui que j'éprouve à regarder en arrière dans le passé de la ville — quand, pour le mieux qu'il désire, mon œil attend son plaisir de l'ouvrage de demain — j'aurais bien mauvaise grâce à vous refuser quelques réflexions sur un objet dont le soin

est de moitié dans notre labeur de chaque jour...

J'ai vu Rabat, pour la première fois, seulement au printemps de 1919. Ce n'était pas encore une ville. La plupart des Européens habitaient alors la *Medina*. Ils s'y rejoignaient à midi ou dans la soirée, au carrefour d'El Alou à l'apéritif (2).

Il n'y avait alors, je crois, qu'un hôtel hors de la « ville arabe » ; et celui-là (3), en pleine campagne, parmi des champs de vignes et de figuiers, semblait au bout du monde.

Arrivé au bas de la rue El Gza, le voyageur apercevait, dans le vide d'une esplanade trempée, six mois de l'année, de larges flaques de pluie, les Galeries Lafayette (4).

Au bout d'une voie vierge de maisons (5) il pouvait s'étonner de rencontrer une bâtisse blanchie, d'aspect métropolitain, du type « maison de maître » le plus suranné, qu'occupaient les Conseillers de la Cour d'Appel.

Au delà, une avenue où campait l'entrepôt de la Société Nantaise.

Au fond, la mosquée Es-Sounna.

Sur la gauche, quinze à vingt maisons de bois : la Cité Richard.

Quelques pas plus loin, la bureaucratique cité — des maisons de planches, aimables et bien construites — coiffée de géraniums et de volubilis, que dominait le bungalow du Général Lyautey, monté sur les restes du Consulat d'Allemagne.

... Et cela était, alors, à peu près tout Rabat.

Mais, du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest d'une étendue quatre ou cinq fois kilométrique — dont se désolait le piéton — les rues et les places de la prochaine ville se trouvaient déjà plus qu'à moitié faites. Le voyageur y rencontrait, parmi les débris de vergers ou des terrains vagues, d'ici, de là, un petit chalet, une baraque, une guinguette; et, encore, sur l'avenue Henri-Popp, cette

maison Ben Haïm, à trois étages, chaque jour honnie du Général et de tout un monde pensant à sa suite.

A l'Agdal, où le Service du Domaine avait fait bâtir des maisons de pierre pour y loger des fonctionnaires, on voyait naître un quartier.

On voyait aussi, du côté de la mer, naître le « quartier de l'Océan » et, au bout de la rue Petitjean, celui qu'on a appelé « le quartier industriel ». L'un et l'autre assez peu plaisants.

De loin en loin, parmi ces bâtisses, un toit de tuiles rouges « mécaniques », détesté du Général...

Les ruines des murailles et des monuments du Moyen Age, respiraient encore assez librement dans le décor naturel qui les entourait depuis plusieurs centaines d'années, et le voyageur pouvait se représenter ce qu'avait été le paysage de Rabat avant l'occupation française.

*
* *

C'est de 1914 à 1921 que sont nés la Résidence, la Cathédrale Saint-Pierre, le Dôme des Chérifiens, l'Hôtel des Postes, la Banque d'Etat, l'immeuble de la Conservation Foncière, celui de l'Agriculture, la maison dite Duhoux et Cassaro (qu'occupe maintenant, au Boulevard Joffre, le Service des Douanes), les maisons de rapport plantées, de côté et d'autre, en haut de la Place de la Gare, l'immeuble Ed Diar, la maison Castaing de l'Avenue Lyautey, la maison Benzaken, la maison Croiseau du coin de la rue Petitjean, celles du Boulevard Gallieni ; puis les maisons de rapport de la rue Dar El Maghzen et des voies adjacentes.

Dans ce lot, où je m'excuse d'avoir fait voisiner l'excellent et le pire, on peut reconnaître l'héritage d'une époque.

*
* *

On n'avait, jusqu'en 1925, cessé de gémir sur le trop de grandeur de la nouvelle Rabat : ces vagues quartiers, si loin les uns des autres, qui, disait-on, ne pourraient jamais se joindre...

On ne s'en plaindrait plus aujourd'hui. C'est que la ville s'est faite. Les maisons ont poussé avec une rapidité surprenante et se sont propagées de tous côtés ainsi qu'une profusion de cryptogames nés d'une pluie fécondante. On s'en étonne comme d'un prodige. Cependant il ne serait pas impossible de découvrir la cause d'une telle prospérité. Un homme d'esprit, qui se trouvait bien placé pour connaître Rabat et en juger, l'a appelée « Un paradis de fonctionnaires ». J'imagine un paradis de petitschez soi, de villas confortables, où chacun cultive son jardin, pour courir, « à l'heure », au bureau, en automobile.

*
* *

Par une heureuse coïncidence, c'est au printemps de 1925 que le Service des Beaux-Arts a commencé de pratiquer dans Rabat le contrôle de l'esthétique des constructions (6) comme on y pratiquait, déjà, celui de l'hygiène ; peut-être bien moins nécessaire... Il en avait eu déjà les moyens, depuis une année ; mais on peut comprendre, en regardant des maisons comme celles de Martin Dupont et de l'Hôtel de France, de l'avenue Lyautey, qu'il n'en avait pas abusé (7).

Ce regard du Service des Beaux-Arts sur l'ensemble de la ville tint à une visite que le Maréchal Lyautey y fit à ce moment, la dernière, d'ailleurs, qu'il y ait faite. A cette époque tout le monde ne s'occupait pas encore d'urbanisme et le mot n'était pas sur toutes les lèvres. Ce qui nous aidait à traiter telle ou

telle question d'esthétique — en particulier dans les vieilles villes marocaines — c'était la crainte que chacun avait de déplaire au Maréchal dont on connaissait le désir de s'avancer dans le pays sans en profaner les attraits.

Il y eut une grande noblesse d'esprit chez le Maréchal à ne pas user pour cette police de l'esthétique — comme nous avons dû le faire, hélas! bien souvent — de raisons d'ordre économique, touristique. La valeur morale de la beauté et du pittoresque historique des villes musulmanes (si peu sentie du vulgaire) dominait pour lui la question.

Il y eut donc au mois de Mai, une « sortie ». Je m'étais permis de proposer au Maréchal de faire de l'avenue à laquelle on a, depuis, donné son nom, une sorte de place d'honneur pour la Capitale (8) et d'y construire le Palais de Justice (9). Je lui avais demandé, aussi, de nous faire céder la pépinière municipale de la Mamounia pour y bâtir les pavillons des Beaux-Arts.

Au cours de cette promenade, que dirigeait M. de la Casinière, aux côtés de M. Doynel de Saint-Quentin, nous rencontrâmes deux maisons nouvelles dont la façade offusqua tellement le goût du Maréchal qu'il se mit en colère; celle de D... et C..., au Boulevard Joffre, et celle de C... dans la Rue de la République.

Comme le patron criait à la trahison, en nous demandant comment le Service des Beaux-Arts avait pu laisser construire ces horreurs, on lui répondit que la rue de la République n'était pas de celles dont le Service des Beaux-Arts pouvait s'occuper...

Il y avait donc, à Rabat, des quartiers où l'ignorance de ceux qu'on laisse usurper le titre d'architecte pouvait se permettre la laideur.

Cette façon boîteuse de comprendre l'urbanisme irritait la raison d'un homme, qui, lorsqu'il avait à parler de l'ordre, le nommait en latin.

Le lendemain, je proposais d'étendre notre surveillance à toute la ville (10).

On doit une grande reconnaissance à ceux qui, pour prendre cette mesure, ne furent pas retenus par la crainte de ce qu'on appelle faussement « l'opinion publique » et surent juger du bienfait d'un acte d'autorité, sans songer à éviter l'ennui « des protestations », comme font ceux qui, pour le règlement des affaires, se préoccupent avant tout d'assurer leur tranquillité.

On doit aussi un souvenir à celui — M. Truau — qui fit, à notre requête, un arrêté pour interdire la construction de toitures à deux pentes (11). L'obligation de construire en terrasse a beaucoup contribué à cet effet d'unité de la ville (12) qui plaît à l'étranger.

Les premiers constructeurs de Rabat, venus de la métropole, découvraient au Maroc l'architecture hispano-mauresque; ils en furent séduits.

Ils firent alors, avec plus ou moins de bonheur, ce que nous avons appelé du *pseudo-marocain*.

Nous sommes partis en guerre contre ce genre.

Nos Français du xx^e siècle ne se trouvaient pas dans le cas de ces Espagnols du xvi^e, qui, pareils, et de mœurs et de grâce, au peuple andalou auquel leur race s'était mêlée, pouvaient faire sans anachronisme du *mudéjar*.

Il y avait bien autre chose à faire à Rabat!

Il y avait à faire du nouveau.

Et peut-on, raisonnablement, faire autre chose que du nouveau quand la nouveauté est forte et saine et *n'abandonne rien des règles dans le changement des modes?*

Laprade et Laforgue avaient usé de la décoration médiévale avec beaucoup de grâce dans certaines parties de la Nouvelle Résidence. De même Marchisio, dans sa Justice de Paix de Fès. De même Marast dans son Palais de Justice de Casablanca. Laforgue

l'avait employée avec une abondance qui ne déplaît pas dans son Hôtel des Postes de Casa et dans celui de Rabat. Cependant Laforgue et Marchisio nous joignirent aussitôt pour cette campagne. Laforgue avait d'ailleurs commencé, au conseil de Prost (13), de s'émanciper de l'engouement dans son Bureau des Postes de la Résidence, sa villa de l'Avenue de Chella et dans la villa Walter, de date déjà ancienne, qui donnaient le *la* de l'habitation de bonne tenue qu'on pouvait faire à Rabat.

*
* *

Au départ de Prost, en 1923, le talent du maître, que le Maréchal avait appelé pour faire les Plans, s'apercevait-il (14) dans l'aspect des constructions de la Ville? — Non. Ce serait lui faire injure que le prétendre.

Donc, en 1924, Rabat se trouvait abandonnée, comme l'ont été tant d'autres villes

(où la liberté de construire a fait des ravages analogues à ceux que causerait la liberté de se propager donnée à une maladie contagieuse) à tous les risques de la laideur. Il est facile aujourd'hui de faire toucher la chose du doigt. Le Maréchal l'avait d'ailleurs pressenti. Il avait voulu fonder une capitale du Protectorat digne de la réputation de grand goût de notre vieille France. Mais, dès 1923, il éprouvait des déceptions. Au bord de larges avenues chèrement aménagées s'élevaient déjà quelques petits monstres, et ce grand homme devait écrire :

« Le Service des plans de villes nous
« donne, je le reconnais, les garanties néces-
« saires au point de vue alignement, arcades,
« servitudes de hauteur ou de retrait, mais
« c'est tout, et *même dans ce cadre on peut nous*
« *sortir des horreurs* (15). Je tiens absolument
« à garder un droit de regard et de contrôle
« sur la construction des villes nouvelles,

« n'admettant pas un instant qu'étant donné
« mes idées on s'étonne plus tard que des
« horreurs, comme le... à Rabat, par exem-
« ple, aient pu s'édifier impunément pendant
« que je gouvernais au Maroc. »

Et encore :

« L'Etat peut toujours se réserver un droit
« de regard sur l'aspect extérieur, pour qu'il
« rentre dans l'harmonie générale. »

C'est ce que nous avons fait depuis que
le Maréchal et Prost ont quitté le Maroc.

On me croira si j'avoue, qu'au début, ce
contrôle des dessins de façades, d'où dépend
cet « aspect extérieur » dont parlait le Maré-
chal, n'a pas été facile.

*
* *

Dans l'étude de ce qu'on appelle les
« ordonnances architecturales préalables »,
pour les distinguer de l'ordonnance totale

de la ville, laquelle est, à mon avis, de beaucoup la plus importante (16), nous nous sommes d'abord occupés de l'Avenue Lyautey.

Nous venions tard à cette besogne : l'avenue se trouvant en partie bâtie. Mais c'était encore trop tôt pour nous, puisque nous allions faire l'expérience de nos moyens (et de l'hostilité des constructeurs à ces disciplines) sur ce qu'on pourrait appeler un morceau de roi. Il y eut, au début, une rebuffade des propriétaires et de l'architecte. Puis un retour empressé. Puis, il y eut des changements de voirie. Puis... Mais il serait long d'exposer les heures ingrates et les avatars de ce travail.

Finalement, nous avons demandé aux administrateurs de ces biens (qui appartiennent, comme on le sait, à une Société par actions) diverses améliorations de détail dans la façade, d'une exécution facile et peu coûteuse. Nous leur avons proposé une étude

du pan-coupé et de la façade au midi, qui seront en évidence dans la descente de l'avenue.

Que feront-ils ? Il faut espérer, qu'un jour ou l'autre, ces messieurs demanderont à un architecte — de ceux qui savent dessiner une moulure, un balcon ou l'huisserie d'un encadrement — ces délicates reprises.

Ce qui est acquis dans cet ouvrage pour l'ordonnance de l'avenue ce sont ces grandes horizontales, que l'œil mesure de l'Hôtel des Postes ou du perron du Palais de Justice.

On peut, en tout cas, juger, d'après les maisons de rapport de la rue Dar el Maghzen, de ce que serait l'avenue Lyautey (qui appartenait, alors, à trois ou quatre propriétaires) si nous avions laissé les constructeurs y bâtir chacun sa part de maison à son goût et à sa tête.

... Pour punir le Boulevard Joffre du scandale de la maison C... le Maréchal en avait fait

grever la rive droite (qui s'étend du jardin municipal jusqu'à la falaise) d'une servitude *non altius tollendi*. *Non altius tollere* que des habitations de 6 m. 50.

C'était évidemment un moyen de le préserver de la prolifération d'horreurs à trois étages que d'empêcher les gens d'y bâtir. Mais qu'aurait-on vu, dans ces conditions, sur ce magnifique boulevard large de quarante mètres? — des épiceries, des bistros, ou, encore, des entrepôts — car, à cette époque, le quartier dit « industriel » s'étendait jusque là.

Il paraissait préférable de permettre aux propriétaires de ces terrains d'y bâtir de véritables maisons, mais en les obligeant à suivre un modèle. Nous avons alors proposé, pour cette partie du Boulevard Joffre, une ordonnance d'immeubles à deux étages, au-dessous desquels court un portique. Ces maisons, s'étendant comme un rideau devant le quartier de l'Industrie.

Nous préparons, au pourtour de la Place de la Gare du Chemin de Fer Militaire, une ordonnance de cette entrée de la ville qui se fait au Boulevard Galliéni — lequel reçoit sa vie de Casablanca. Mais nous avons déjà donné celle de l'Avenue de Témara, auparavant grevée d'une servitude sous la règle de laquelle on n'y pouvait bâtir qu'un étage en retrait d'un portique. Il est possible de préjuger de l'aspect qu'aura cette avenue, d'après l'immeuble de la Fabrique de tapis et de tissus que M. Bourchanin a fait exécuter sur un de nos dessins.

Nous avons donné l'ordonnance de l'Avenue Moulay Youssef qu'il faut regarder comme un affluent de l'avenue Lyautey. Celle-ci se trouvait grevée de la servitude non ædificandi de 5 mètres et d'une servitude de hauteur de 15 mètres. Quand, en face de l'immeuble Allota, M. Laforgue aura bâti celui du Service du Cadastre, on apercevra au bout, entre les deux, la bouche

d'ombre de Bab Rouah, en perspective dans
l'enfilade.

*
* *

Nos cartons et nos tiroirs regorgent
maintenant des dessins que nous avons faits,
depuis huit ans, pour les quatre coins de la
ville : villas, maisonnettes, maisons et mai-
sons de rapport. Des critiques d'art, comme
M. Léandre Vaillat et M. Alazard, d'éminents
architectes de passage, des artistes que l'urba-
nisme intéresse, ont eu l'occasion de les
feuilleter. Ils disent qu'il serait souhaitable
que notre action fût mieux connue et qu'on fit
ce que nous faisons, dans beaucoup de
villes.

*
* *

Nous ne sommes certes pas fiers de nos
début; nous sommes honteux de cent

bâtisses dont les plans portent l'estampille du Service ; nous ne sommes pas vains de ce qui sort chaque jour de l'atelier ; mais, je puis assurer, qu'avec la pratique, nos dessins sont devenus meilleurs et que la complaisance du public, architectes et propriétaires, devient à présent idéale.

Nous n'avons, d'ailleurs, jamais eu la moindre difficulté avec les gens de goût et les architectes de talent.

Ce n'est pas prétendre, il s'en faut, que nous nous croyions maintenant à l'abri des erreurs, des maladresses de la hâte, des à-coups et des contrariétés du dehors.

Si nous avons fait quelques progrès, je puis me permettre de dire que les architectes de Rabat en ont fait bien d'autres!... Nous aurons, peut-être, aidé les meilleurs d'entre eux à rallier le profane ; nous aurons excité ceux que retenait une médiocrité désuète à ne pas mépriser le renouveau d'un art qui s'en allait, tâtonnant jusque dans ses chefs-

d'œuvre, de pastiche en pastiche, depuis plus d'un siècle.

Dans les dernières constructions d'Antoine Marchisio, dans certaines nouveautés d'Adrien Laforgue et de son gendre et collaborateur de Mazière, on voit aujourd'hui fleurir à Rabat une architecture bien adéquate au pays. S'il est vrai que les pays, plus que les civilisations, influent sur l'architecture. Ce qui n'est pas certain (18).

Il paraîtra peut-être un jour regrettable, pour l'harmonie de la ville, quand la mémoire du critique ne distinguera plus le passé d'une année à l'autre, que, pour les bâtiments publics, en particulier, cette renaissance locale n'ait pas été plus précoce. Car le Maroc est un pays neuf. Mais, qui songerait à s'en prendre aux aînés de l'architecture des vingt premières années, si l'on considère que l'esprit et les yeux de ces pionniers furent pour ainsi dire handicapés, au débarqué, par l'attrait de la

décoration médiévale ; cependant que l'architecture nouvelle, qui s'avère si parfaitement idoine au site africain, ne faisait que naître en Europe ?

Mais, aujourd'hui qu'elle s'y épanouit, que beaucoup peuvent aller la voir sur place, que d'autres peuvent la connaître dans les livres qui en propagent au loin l'image, il ne faudrait pas tarder à en tirer une leçon, si l'on ne veut qu'au Maroc la construction ne fasse bientôt figure de vieillerie.

Rabat se décore de beaux monuments publics, isolés ou groupés, qui font honneur à leurs auteurs et plaisent aux touristes. Malheureusement on doit reconnaître qu'il en est peu qui ne soient déjà démodés.

Parler d' « architecture vivante », « d'art vivant » irrite ou agace. L'expression semble absurde. Elle l'est. Il y a cependant du vrai dans cette façon de parler. Historiquement, on peut le prouver.

L'œuvre d'art nouvelle se montre simple

et nue. Plus de vains ornements! C'était nécessaire, s'il est vrai qu'aujourd'hui la Poésie et la Décoration sont mortes (19).

Il ne faut pas confondre architecture et structure. Quand on examine, par exemple, l'église du Raincy, des frères Perret, on s'aperçoit que ce n'est, après tout, que la carcasse d'un clocher gothique. Cela soit dit comme une remarque. Aussi l'on peut craindre que les architectes qui faisaient hier du macaron et de la guirlande au fronton de certaines maisons de rapport de Casablanca, ne soient pas beaucoup plus heureux dans le déshabillé du ciment armé, s'ils ne se laissent attentivement guider dans ce nouveau genre par les maîtres du métier.

La nudité laisse mieux voir qu'un habillement chamarré les bonnes ou les mauvaises proportions — qu'il est donné à peu de connaître.

Ce qu'on appelle « idée », dans le métier : « les concours d'idées », c'est l'intelligence

appliquée à rendre commode et plaisant l'usage de l'habitable.

Les chefs-d'œuvre du passé fournissent des règles au labeur des constructeurs, qui doivent les étudier pour ne pas manquer aux conditions éternelles de l'art dans une œuvre nouvelle. Bref, le métier de l'architecture est complexe. Ne peuvent y exceller que ceux dont les connaissances sont vastes et le goût parfait... Mais ceci semble un don du ciel.

Puis-je me permettre de dire qu'à Rabat, l'École d'enfants, qu'on appelle « Jardin de Soleil », l'Annexe de la Direction des Travaux Publics, les villas Guérin et Blondel, d'Antoine Marchisio, paraissent de petits chefs-d'œuvre dont les jeunes gens pourraient utilement s'inspirer.

Pour en finir avec Rabat, dont j'ai paru m'éloigner, je vois, dans le détail de la construction, quatre ou cinq articles qu'il ne faudrait pas négliger.

Les balcons. — On nous a fait le reproche de les bannir. C'était pour éviter qu'on en fit de laids. Le goût d'un architecte se montre dans la façon dont il exécute cette fioriture. Les balcons, qui sont à peu près sans utilité (les femmes font aujourd'hui du balcon au volant de l'automobile), peuvent servir à décorer une façade. On en composa jadis d'adorables. Marchisio et Laforgue en ont fait de charmants. Que ceux qui se savent moins capables que ces artistes les prennent pour modèles.

Les enseignes. — Rares sont, dans les ateliers, ceux qui savent dessiner des lettres. L'art de disposer une enseigne paraît analogue à celui qui consiste à composer avec goût une carte de visite. Dans une ville comme Rabat (20), on ne doit mettre d'enseignes que sous les portiques ou sur la glace et dans l'imposte des devantures.

Les boutiques, les magasins. — Il faudrait les rajeunir, et ne pas faire, pour un bijou-
tier, la devanture d'un marchand de
meubles. On refait ces devantures à Paris,
pourquoi ne pas les faire ici, d'emblée, à
la dernière mode et à la bonne? En parti-
culier à l'Agdal et dans les hauts quartiers
de la ville.

Les pompes à essence. — Il ne faudrait
pas que bientôt l'étranger pût dire qu'à
Rabat, on en compte une par habitant. Là
où il paraît impossible de les proscrire, on
doit prendre soin, pour protéger la vue
de ces horreurs, de les habiller d'une de
ces gaines métalliques, peintes en blanc, dont
nous avons donné le modèle.

Les magasins de ravitaillement du monde
de l'automobile. Nous avons proposé de les
bâtir, dans la forme d'édicules ad hoc, de
bonne tenue, sur les terre-pleins de la ville,

autour desquels les autos peuvent tourner.
Ce qu'à fait M. Maître à Oujda.

Les badigeons. — Il les faut faire blancs à la chaux pure. « Le blanc, comme dit le maître peintre Echagüe, c'est toutes les couleurs ». Soit, du matin au soir, un délicat passage du rose au bleu, de l'or pâle au lilas et au mauve. Des couleurs de fleurs. Qu'il faut préférer à ces couleurs culinaires : noisette, beurre frais, crème ou café au lait, faites d'un mélange de terre et de chaux, qui bouche le ton et attriste l'aspect des façades. Nous avons autrefois délibéré sur la couleur des badigeons de Rabat ; puis, décidé, au doigt levé, dans une réunion du Comité d'urbanisme, que présidait M. Labonne, qu'ils seraient blancs. Le blanc l'a emporté. Il a dû prendre force de loi dans un arrêté du Pacha.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des villes voisines de la mer se sont enorgueillies d'être

appelées « blanches » : Alger la Blanche, Tunis la Blanche.

Alfred de Musset a chanté, dans sa nuit de Mai, *la blanche Oloossone et la blanche Camyre*, et il avait reçu ce vers du Premier Chant de l'Iliade d'Homère.

Pour les peintures des boiseries, des rideaux « roule doux » des fenêtres, du fond des galeries extérieures, souhaitons qu'on les fasse de couleurs vives et pures : bleues, vertes, ocre-jaunes ou rouges, telles des fleurs, montées des jardins dans la blancheur des façades.

*
* *

C'est Prost qui fut l'architecte du plan de la Rabat française.

Il y travailla « dans le paysage ». Je veux dire qu'il composa ce plan dans un grand souci de conserver le paysage qui festonnerait un jour les contours de la capitale du

pays renouvelé. Le paysage historique de l'occupation, les vues de l'horizon : la mer, le panorama des deux villes juxtaposées à l'embouchure du fleuve, les vieilles murailles couleur de rouille et les grandes portes séculaires (21).

Puis, au lieu de tailler à l'emporte-pièce, à travers champs, le damier du *cardo maximus* et du *decumanus maximus* rectilignes que nous décrivent les archéologues de Rome, Prost suivit bonnement les pistes et chemins rustiques, tracés dans ces champs par les indigènes, pour en faire les rues et les avenues de la nouvelle cité. D'où cette indolence sinueuse qu'on voit aujourd'hui à la voirie de Rabat.

Enfin, il disposa la plus grande partie de la ville en « cité jardins », c'est-à-dire en cité de villas et de maisons basses entourées ou bordées de jardins.

Le souci de bâtir sous la protection des grâces de la nature fut alors si vif que, jusqu'aux années 1922-1924, on rencontrait,

ici et là, dans la nouvelle Rabat, au travers des trottoirs et de la chaussée, comme on en rencontre dans les ruines, de vieux arbres, de vieux figuiers perclus, que l'ingénieur des Travaux Publics avait laissés là pour les besoins du pittoresque.

Des beaux tableaux que Prost sut accrocher au ciel de la ville, pour quelques décades, il faut aller voir celui du *Triangle de vue*, que l'on aperçoit des terrains de l'ancienne Résidence, c'est-à-dire de la maison du Maréchal (23).

Parmi les compositions du plan de Rabat dont l'exécution est achevée, indiquons le groupe des bâtiments publics échelonnés au bord du chemin montant à la *Maison de France* : Agriculture, Travaux Publics, Finances, Mines, Intérieur et autres, enveloppés — comme autant de cottages — du feuillage des arbres de l'allée et des jardins intérieurs.

NOTES

(1) M. Jean PÉRETTI, directeur de « *La Vérité Marocaine* », qui publiait un ouvrage intitulé « *Rabat et sa région* », m'avait demandé un article sur l'architecture de la ville.

(2) Officiers ou civils, leurs chevaux tenus à main par les gosses du quartier devant des hôtels où des cafés, qui avaient noms : Les Deux Charentes, Sœurs Latines, Guillaume-Tell, Moderne-Hôtel et Maroc-Hôtel.

(3) L'Hôtel de la Tour Hassan, bâti, par Laforgue, dans le genre en vogue à cette époque.

(4) Quelque peu semblables à un pavillon d'exposition coloniale, et qu'on appelait alors « Les Magasins Modernes ».

(5) La rue Dar El Maghzen.

(6) On peut voir, maintenant, ce que valaient les critiques de ceux qui nous reprochaient d'empêcher les gens de bâtir.

(7) Le dahir sur l'ordonnance architecturale et les bâtiments publics ou à usage du public est du mois d'avril 1924.

(8) Il n'eût plus été possible, plus tard, de la faire ailleurs.

(9) Là où l'on a bâti Balima.

(10) Moins — je ne sais plus pourquoi — le « quartier de l'Océan ». On le jugeait sans doute assez laid pour qu'il parût superflu de songer à l'embellir. Fort heureusement, le bon sens l'a emporté sur cette concession à l'infortune. Nous examinons aujourd'hui les dessins de tout ce qui s'y bâtit. Je pourrais faire toucher du doigt le profit qu'on en a tiré.

(11) Une mesure que prit, aussi à Salé, M. Communeaux, Contrôleur Civil.

(12) Ce qu'on admire à Fez Bali, à Moulay Idriss.

(13) A qui ses collaborateurs soumettaient leurs dessins, me dit-on.

(14) Autrement qu'à quelques morceaux dans deux ou trois œuvres de ses collaborateurs. Ce qui comptait de bien peu dans la masse des œuvres banales ou laides.

(15) Il y a quelque chose de particulièrement odieux dans le fait d'ouvrir de grandes perspectives, où, faute de contrainte, des constructeurs malappris pourront étaler les plus grossiers ouvrages.

(16) Celle à laquelle nous nous efforçons de ranger une à une, les constructions, dans l'examen journalier des plans et des dessins que nous soumettent les particuliers.

(17) Alors avenue Dar El Maghzen.

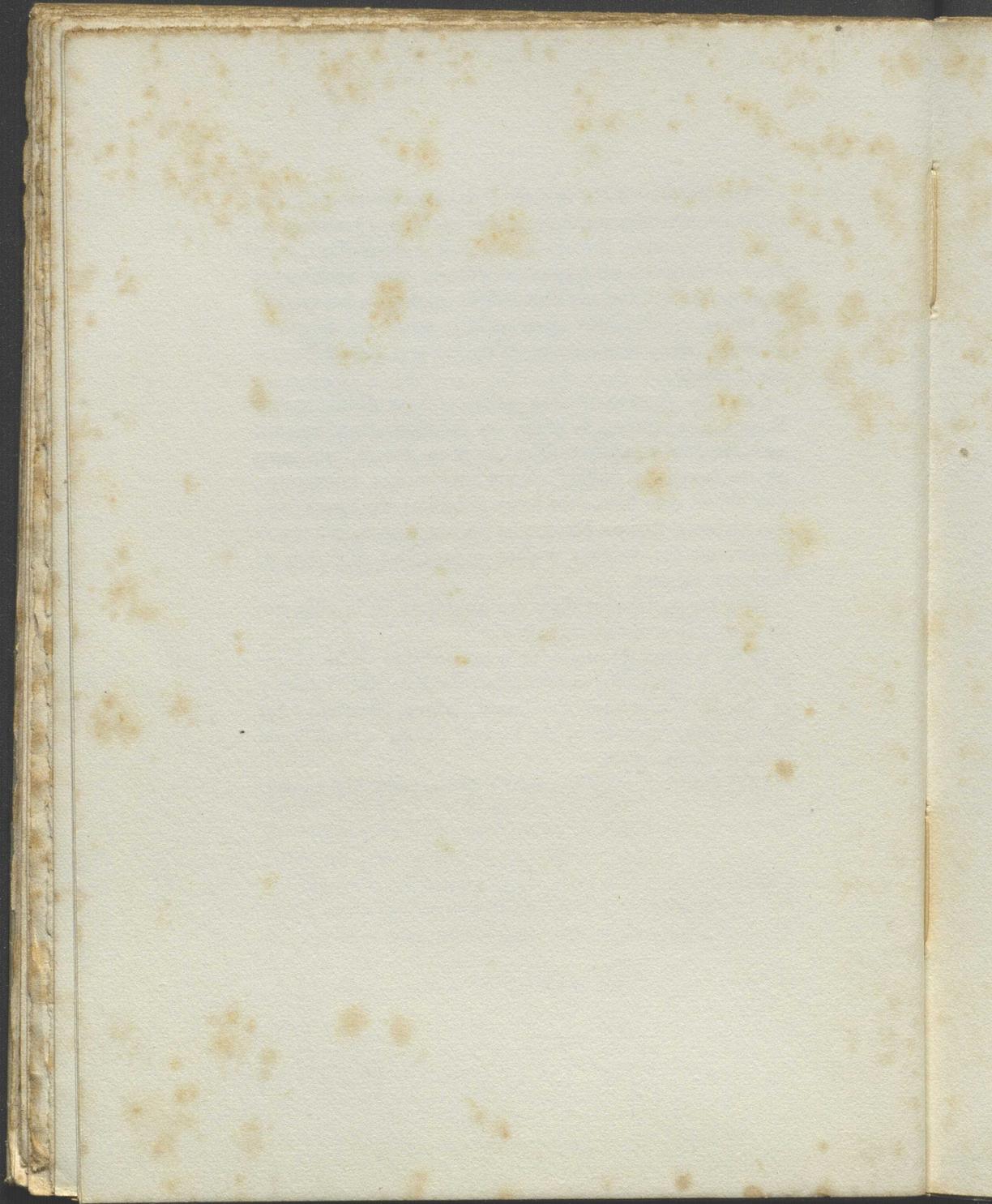
(18) Réserve faite quant à la rigueur des climats et à la nature des matériaux, qui ont une si grande part dans la structure. Encore qu'on voit, aujourd'hui, dans des régions quasi-hyperboréennes, des architectes couvrir les habitations d'une dalle quand on les couvre de tuiles à Khémisset, par amitié pour un souvenir français, sans remarquer qu'en France cet uniforme est démodé.

(19) On étonnerait des gens en leur disant qu'au Moyen Age, quand le génie de la décoration courait partout (du moindre objet au plus grand, utilitaire ou de luxe), la poésie n'était pas moins commune ; que c'était une forme du langage habituelle à tous ceux qui savaient lire ou écrire ; et qu'au Maroc, en particulier, où les Sultans étaient poètes, les discours se faisaient en vers.

(20) En particulier dans les quartiers de la ville qui ne sont pas « commerçants ».

(21) Ce souci de ménager le pittoresque de la nature et du vieux pays fut autant celui du Maréchal Lyautey et de M. Tranchant de Lunel, alors directeur des Beaux-Arts, que celui de Prost. Ils en eurent tous trois le même goût.

(22) Qui sera classée comme monument historique.



Achevé d'imprimer
le 5 Avril 1933
par Aulard à
Paris

